

METEO- FRANCE : CALENDRIER DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS SESSION 2018- METROPOLE

Catégorie	Corps	Type de recrutement	Conditions de candidature	Postes	Date d'ouverture des inscriptions	Date limite d'inscription	Date des épreuves	
							Écrites	Orales
A	INGÉNIEURS DES TRAVAUX DE LA MÉTÉOROLOGIE	CONCOURS EXTERNE	Ouvert au niveau des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), filières MP, PC et PSI.	ND	10/12/2017	12 janvier 2018 17h	voir sur le site: www.scei-concours.fr	
		CONCOURS INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires ou agents publics de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation intergouvernementale à la date de la clôture des inscriptions, justifiant de trois ans au moins de services en cette qualité au 1er janvier de l'année du concours.	ND	19/01/2018	23/02/2018	Du 04 au 06/04/2018	à partir du 04/06/2018
		CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL	Ouvert aux candidats titulaires d'une licence scientifique ayant validé une première année d'un master scientifique ou aux titulaires d'une maîtrise de sciences ou une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'équipement et du ministre de la fonction publique.	ND	29/01/2018	02/03/2018	17 et 18/04/2018	à partir du 11/06/2018
		EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux techniciens supérieurs de la météorologie et aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile qui justifient de dix ans de services dans leur corps ou de services accomplis en position de détachement, au 1er janvier de l'année de l'examen.	ND	15/01/2018	16/02/2018	22/03/2018	à partir du 24/09/2018
		CONCOURS RÉSERVÉ (application loi "SAUVADET")	Ouvert dans les conditions fixées par la loi 2012-347 dite loi « Sauvadet », prolongée et modifiée par la loi 2016-483 dite loi déontologie.	SO	à définir	à définir	à définir	à définir
B	TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LA MÉTÉOROLOGIE	EXAMEN PROFESSIONNEL pour l'accès au Grade de Chef Technicien	Ouvert aux techniciens supérieurs de la météorologie de première classe justifiant d'au moins un an dans le 5ème échelon du deuxième grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. Ces conditions sont appréciées au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est organisé l'examen.	ND	27/04/2018	31/05/2018	06/09/2018	à partir du 26/11/2018
		CONCOURS EXTERNE	Ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.	ND	15/02/2018	16/03/2018	03/05/2018	à partir du 25/06/2018
		CONCOURS INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires ou agents publics de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation intergouvernementale à la date de la clôture des inscriptions, justifiant de quatre ans au moins de services publics en cette qualité au 1er janvier de l'année du concours.	ND	15/02/2018	16/03/2018	03/05/2018	à partir du 18/06/2018